AUTRUCHE

(export du DFSM au 05/11/2026 à 21:09)

[1] AUTRUCHE Sciences de la nature - Zoologie

nom fém.
Définition Oiseau très chaud*, avec un long cou et deux pattes semblables à celles d'un quadrupède, qui oublie de couver ses œufs et digère le fer.

Notes

- var OSTRISCHE var OSTRUCE var OSTRUZ syn ASSIDA
- Note encyclopédique

 Les auteurs des premiers bestiaires emploient le nom hébreu*assida*, un emprunt savant issu à la fois de la tradition du*Physiologus*et du Livre de Jeremie. Par la suite, à partir du*Bestiaire divin*, cet emprunt est évincé par la forme « ostruce », attestée en français dès 1130 et issue du croisement entre le latin avis et le grec strouthos. Lorsqu'il introduit ce terme dans la tradition scientifique, Guillaume le Clerc de Normandie prend encore soin de convoquer l'autorité des langues savantes, en ajoutant les dénominations en hébreu et en grec : « De l'ostruce ne lairrai mie/ Que la nature ne vos die./ Ce est un oisel mervellose ;/ Mes par nature est obliose./ Assida l'apelent ybreu,/ Et camelon a non en greu. » Si l'on retrouve encore*assida*dans la version longue du*Bestiaire*attribué à Pierre de Beauvais, c'est que ce texte reprend les notices de la version courte parmi lesquelles figurait l'animal sous son nom hébreu. Mais la version étoffée et modernisée, datée du milieu du XIIIe siècle, ajoute par ailleurs une notice distincte sur « l'ostrische », répertoriée cette fois sous son nom français. Certaines propriétés communes sont décrites par les deux articles (le long cou de cygne, les pattes fendues comme une vache ou un cerf ; l'autruche ne couve pas ses œufs, réchauffés par une étoile ou par le soleil), mais aucun rapprochement explicite n'est établi par l'auteur de la version longue entre les deux animaux : d'un côté,*assida*de la tradition, conforme à la première génération des bestiaires français (les œuvres rédigées entre le début du XIIe siècle et le début du XIIIe, de Philippe de Thaün à Gervaise), de l'autre « l'ostrische », plus proche de l'animal décrit par Richard de Fournival. [C. Rochelois]

Citations

- Un oisel est qui est apelés ostrische. Phisiologe dist qu'il est de tel nature que il mangüe fer se il le trueve. Et si a un lonc col comme un chisne et tele teste, mais que est plate deseure, et bec de cine, mais qu'il est plus lé ; si a jambes comme asnes et les quises ensement, et ses piés fendus con de cerf.
 Pierre Beauvais, *Bestiaire, 3e quart du XIIIe s., av. 1268, XXIX, p. 177.*
- Ostruz est une grant beste qui a eles et plumes a sembiance d'oisel, piez come chamel; et non vole pas, ainz est grief et pesant por la complexion, qui le fait oblious malement, que ne li sovient des choses passés.
 Brunetto Latini, *Tresor, 1268, I, 172.*
- Ostruce est prise de langage grec selon Ysidore. L'ostruce a le corps d'une beste et les plumes d'un oisel et a .ii. piez et le bec comme un oisel, mais elle ne vole point en l'air pour la pesanteur de son corps.
 Jean Corbechon [Barthélemy l'Anglais], *Proprietés de choses, 1372, XII, 34, fol. 177ra.*